



N/Réf : ADB/2314/2023

TERMES DE REFERENCES POUR LE POSTE D'UN CHEF DE SERVICE IMMATRICULATION

1. Informations sur le poste

Titre : Chef de Service Immatriculation

- Niveau du poste : Chef de Service
- Lieu d'affectation : Bujumbura
- Durée du contrat : Trois (3) ans avec 6 mois d'essai
- Entrée en fonction : Immédiatement

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi, le 06 octobre 2023 à 15h00.

2. Contexte

Créée par décret N° 100/255 du 15 novembre 2021, en remplacement de l'Agence de Promotion des Investissements (API), l'Agence de Développement du Burundi (ADB) a pour mission générale de promouvoir et de faciliter les investissements locaux et étrangers ainsi que les exportations. Elle est chargée notamment de :

1. Promouvoir l'investissement et l'exportation ;
2. Mener des études, réaliser des prospections et recherches pour identifier les opportunités d'investissement ;
3. Réaliser des études des projets d'investissement à vendre aux investisseurs ;
4. Concevoir des réformes des politiques, du cadre légal et institutionnel en vue de l'amélioration du climat des affaires, de la promotion des investissements et des exportations ;
5. Immatriculer toute personne physique ayant la qualité de commerçant, toute société commerciale, ainsi que toute succursale de société étrangère et en assurer le suivi ;
6. Assurer la coordination des mécanismes de facilitation d'investissements ;
7. Développer les capacités professionnelles et entrepreneuriales des burundais en général et en particulier les femmes et les jeunes pour augmenter leur compétitivité au sein de l'économie mondiale ;
8. Participer aux négociations des accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux sur la promotion et la protection des investissements et des investisseurs menées par le Ministère en charge des affaires étrangères ;
9. Appuyer le Gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale d'investissement, de la planification du développement économique et industriel ;



10. Interpeller les administrations sur les cas de non application ou de mauvaise application des lois ou réglementations en rapport avec la promotion des investissements, des exportations et du développement économique ;
11. Informer les investisseurs nationaux et internationaux sur les opportunités d'investissements et d'exportation au Burundi, les accompagner dans toutes les démarches nécessaires à leur bonne installation et conduite de leurs affaires ;
12. Recevoir et instruire les dossiers de demande d'éligibilité aux avantages et différents régimes prévus par le Code des Investissements et en assurer le suivi-évaluation.

3. Fonctions et attributions

Sous la supervision du Directeur de l'Immatriculation et Service à l'Investisseur, le Chef de Service Immatriculation qui doit être de niveau d'Expert sera chargé des activités suivantes :

- Coordonner toutes les activités de l'enregistrement des entreprises et des personnes physiques commerçantes au Guichet Unique ;
- Coordonner les activités d'assistance des entrepreneurs et personnes physiques commerçantes dans le choix lors des enregistrements en lignes des sociétés et/ou des personnes physiques commerçantes
- Immatriculer toute personne physique ayant la qualité de commerçant, société commerciale et toute succursale de société étrangère ;
- Assurer le suivi des opérations et des problématiques posés par l'enregistrement en ligne des sociétés et personnes physiques commerçantes et en apporter les solutions appropriées ;
- Accomplir toute autres tâches lui confiées par la hiérarchie ;

4. Profil recherché

- ✓ Être de nationalité Burundaise ;
- ✓ N'avoir pas encouru une sanction pénale de 6 mois ou plus ;
- ✓ N'avoir pas été révoqué de la fonction publique, de la force de défense nationale, de la police nationale ou de la magistrature ;
- ✓ Avoir un excellent sens organisationnel et être capable de travailler en groupe ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine ;
- ✓ Justifier d'une bonne connaissance en informatique (Word, Excel et Internet) ;
- ✓ La maitriser de la langue française et l'anglaise tant à l'oral qu'à l'écrit est fortement exigée ;
- ✓ Être capable de travailler sous pression ;
- ✓ La connaissance du swahili serait un avantage ;



5. Formation

- Niveau de diplôme exigé : Minimum Licence ou Equivalent
- Formation : Droit, Economie, Gestion des Affaires ou Equivalent

6. Modalités de dépôt de candidature

- Documents à présenter :
 - ✓ Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
 - ✓ Une lettre de motivation ;
 - ✓ Un (les) diplôme(s) certifié(s) conforme(s) à l'original ;
 - ✓ Les originaux des attestations de services rendus ;
 - ✓ Le Certificat d'aptitude physique ;
 - ✓ Un extrait du casier judiciaire vierge ;
 - ✓ Tout autre document pouvant faciliter la présélection ;
 - ✓ Les bulletins de notation des trois dernières années ;
- L'ADB se réserve le droit de vérifier les informations fournies par les candidats ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour l'examen et/ou l'interview ;
- Les dossiers déposés ne seront pas remis ;
- La participation est ouverte tant aux candidats de l'interne qu'à ceux de l'extérieur.

N.B : Pour les diplômes obtenus à l'étranger, le candidat ou la candidate est prié de présenter une attestation d'équivalence délivrée par le Ministère ayant l'Enseignement Supérieur dans ses attributions.

Pli : fermé portant mention de poste adressé au Directeur Général de l'ADB et déposé à la réception de l'ADB sis à Mutanga Nord, Boulevard Mwezi Gisabo ou à l'adresse mail : e.mugisha@investburundi.bi pour la diaspora burundaise se trouvant à l'étranger.

Fait à Bujumbura le 21 /09/2023

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
DEVELOPPEMENT DU BURUNDI**

Didace NGENDAKUMANA

